

aujourd'hui voie de passage reliant du Nord-Est au Sud-Ouest la région parisienne au Val de Loire, servait d'axe à une route ancienne, peut-être gallo-romaine, preuve de l'occupation ancienne du territoire villageois.

La paroisse est mentionnée en 1239.

Au Moyen-Age, Villaines comptait plusieurs fiefs parmi lesquels : Tréfoux, La Roche et Beauchamp, ce dernier plus tardif.

Si le manoir de Tréfoux, dont le nom apparaît dès 969 avec la mention de la "forêt de Tréfoux", n'a laissé aucune trace architecturale, les lieux-dits de Beauchamp et de la Roche conservent des constructions intéressantes.

En effet, le manoir de la Roche, ancienne seigneurie de paroisse, est constitué de plusieurs bâtiments dont un pavillon appelé la "dîme" par les habitants sans doute en raison de son usage ancien. La Roche est devenu presbytère en 1845 lorsque la commune l'achète à cet effet le 24 juillet 1845 à Emmanuel RICHER DE BEAUCHAMP.

Il redevient demeure privée probablement dans le second quart du XX^e siècle ; en 1928, Louis RIGOT, maire, loue encore le lieu au curé Alexandre BRUNET. Le presbytère est ensuite installé dans un grand bâtiment donnant sur la route de La Ferté, au Sud-Est du restaurant actuel.

Quant à Beauchamp, il s'agit d'une simple métairie lorsque Regnault ROUILLET, bailli de La Ferté en fait l'acquisition en 1585. Une maison seigneuriale y est établie entre 1599 et 1608, cette dernière est complétée et modifiée au fil des siècles avant d'être détruite entre 1866 et 1909, pour laisser la place au château actuel construit au Sud-Est de l'ancien.

L'élévation de ce nouveau château est représentative des châteaux construits dans le département de la Sarthe à l'époque, comme celui du Luart ou le manoir de Bois-Doublet à Saint-Célerin.

En effet, il se veut une référence aux modes de construction de la Renaissance même s'il reprend de manière caricaturale les poncifs de l'architecture mili-



taire de la fin du Moyen-Age, tels les créneaux, les mâchicoulis, les canonnières. Beauchamp se situe dans un vaste parc aménagé à la fin du XIX^e siècle en jardin à l'anglaise, il conserve aujourd'hui plusieurs arbres remarquables parmi lesquels des cèdres du Liban.

La population villainoise vit jusqu'à très récemment d'agriculture et d'élevage. Ce dernier, d'abord bovin puis équin s'est développé assez tôt au Moyen-Age grâce à la présence des prairies naturelles de la vallée de l'Huisne. A la fin de l'Ancien Régime, les activités artisanales liées à l'extraction de la pierre sont pratiquées ; la pierre calcaire est exploitée notamment pour la fabrication de la chaux, puis au XIX^e siècle, l'exploitation de pierres meulières tirées dans les carrières situées au lieudit "Les Chailloir" servent à la fabrication de meules exportées dans toute l'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique.

Le bourg s'est développé, comme l'église, à flanc de coteau, ce qui lui confère un caractère pittoresque. D'après le cadastre Napoléonien, il était très peu développé jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, d'ailleurs nombre de maisons de bourg sont caractéristiques de cette époque ; construites soit au

bord de la rue soit en léger retrait, elles gardent souvent leur clôture ancienne, leur façade composée de deux fenêtres encadrant la porte et leur toit en croupe couvert d'ardoises ou de tuiles. L'arrière des parcelles est toujours occupé par le jardin potager. La Mairie constitue un très bon exemple de ces constructions de la seconde moitié du XIX^e siècle.



Le lavoir actuel situé en contre bas du bourg est quant à lui une construction de type rural, ne se distinguant pas, en effet, des hangars construits dans les fermes du voisinage à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Comme ces derniers, il s'agit d'une simple structure de charpente reposant sur un soubassement de pierre afin de mieux l'isoler de l'humidité du sol. Couvert d'un toit de tuile, l'édicule est complété d'un bardage en planches de "sapin" non délignées. Cette superstructure est difficile à dater avec précision, tant ce type de construction vernaculaire s'est perpétué dans le temps sans le recours aux documents d'archives, qui nous apprennent que le bâti a été refait en octobre 1913 pour un coût de 1212,52 F (Archives Départementales de la Sarthe, 2 0 384/7).

Depuis la fin du XX^e siècle, le village s'étend rapidement sous forme de lotissements pavillonnaires. "La Fontaine" est le premier loti, il y a trente-cinq ans environ, puis vient quelques années plus tard celui de Beauregard. Désormais, l'extension s'opère surtout au Sud-Ouest.

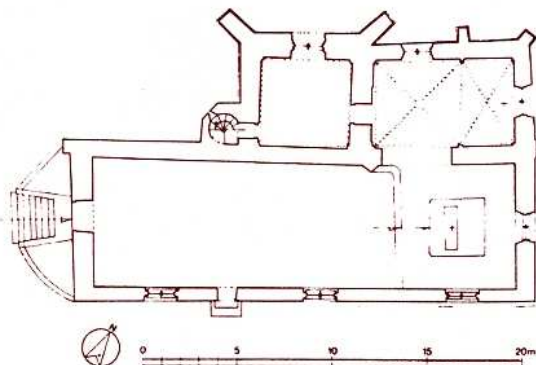
Ainsi Villaines prend un caractère de plus en plus résidentiel en raison de la proximité du bassin d'emplois de La Ferté-Bernard et en particulier de la zone industrielle des Ajeux située à moins de 8 km du bourg.

L'église Saint-Hilaire

Citée dès 1257, cette église existe probablement dès le XI^e ou XII^e siècle. Cependant la construction actuelle résulte surtout des transformations du XVI^e siècle.

Sa tour-clocher, sommée d'un double toit en bâtière, semble avoir été inspirée par celle de l'église Notre Dame des Marais de La Ferté-Bernard. La chapelle, à gauche du chœur a été construite en 1542 à l'initiative des seigneurs locaux.

L'édifice est restauré entre 1875 et 1884 ; ces travaux

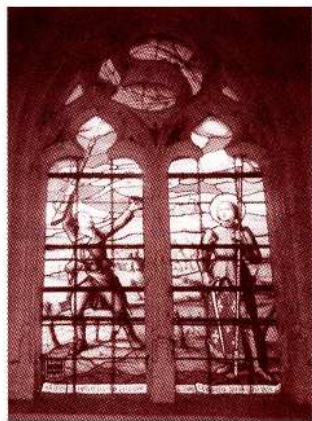


Église Saint-Hilaire. Plan.

Inventaire topographique du canton de La Ferté-Bernard, 1983

sont d'abord conduits par l'architecte PIAU de Mamers, puis après plusieurs déconvenues, Pascal VERITE du Mans termine le chantier. Cette campagne vise d'abord à restaurer la tour-clocher en très mauvais état, elle entraîne cependant la transformation de l'allure générale du bâtiment. L'intérieur est blanchi, l'arcade permettant la communication entre le clocher et la nef est condamnée, et une autre ouverte afin de faciliter l'accès à la chapelle seigneuriale depuis le chœur.

Au cours de ces travaux, la première sacristie, située dans un réduit derrière l'autel de la chapelle seigneuriale est abandonnée au profit d'une nouvelle, installée au rez-de-chaussée du clocher, transformé pour cet usage. Un oculus situé dans la nef est également bouché, c'est à ce moment que les vestiges des vitraux anciens sont détruits et remplacés ensuite par des verrières archéologiques offerts par les habitants. Les plus anciennes de ces verrières ont été réalisées par le maître-verrier parisien TOURNEL. Quant aux trois plus récentes, elles ont été offertes par la famille GELIOT en 1922 et réalisés par ECHIVARD, du Mans. Le vitrail de la baie 6 porte la mention : "aux héros de la grande guerre - la paroisse reconnaissante", sous une scène de tranchée. Le fils d'Echivard, mort au combat, y figure aux côtés de sa fiancée apparaissant sous les traits de Jeanne d'Arc. Après le décès de son fils, Madame Echivard mourut de chagrin et Monsieur Echivard épousa la jeune femme.



baie 6, église de Villaines La Gonais

A la fin du XX^e siècle, l'église est mise en valeur grâce à l'aménagement de la place et à l'enfouissement des réseaux. Enfin, dans le courant de l'hiver 2000-2001, le badigeon à la chaux est remplacé par des enduits à pierres vues, réalisés par l'entreprise Baudin grâce au don de Madame BAZELIE MORIZE.

L'église est très dépouillée, le mobilier ancien a sans doute disparu au moment des travaux de la fin du XIX^e siècle pour laisser place à quelques statues de plâtre. Toutefois le mur Sud du chœur conserve une crédence lavabo de style gothique tardif dans la partie supérieure et Renaissance dans la partie inférieure.

De cette même époque datent les fonts baptismaux. Comme souvent au XV-XVI^e siècle, ils sont composés de deux cuves polygonales et portent un décor constitué de deux lions assis, entre eux un angelot tient un écu. Les fonts de Villaines rappellent par leur forme et leur décor ceux de l'église de Beillé. Parmi la statuaire ancienne, il faut mentionner une statue de Saint-Hilaire, acquise en 1924 par l'abbé BRIERE, conservée aujourd'hui à l'église de Préval.



vue de l'église
de Villaines La Gonais
par M. Leroy
1971

La vallée de l'Huisne

dans l'Inventaire National des Sites Naturels

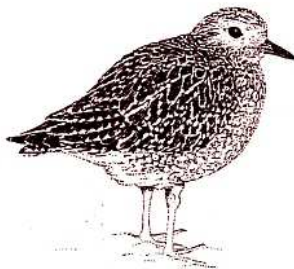
Lancé en 1982 par le ministère de l'environnement, l'Inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) recense tous les sites dont la richesse biologique justifie qu'ils soient considérés comme appartenant à notre patrimoine naturel. Cet inventaire constitue une initiative originale et unique en Europe. Réalisé par des observateurs de terrain le plus souvent bénévoles, coordonné par des scientifiques, il donne une photographie assez précise du patrimoine naturel de la France.

Deux types de zones sont établies :

Type I : sites de surface limitée mais présentant un intérêt très marqué par la flore et la faune.

Type II : grands ensembles naturels.

La vallée de l'Huisne est classée en type II depuis Avezé jusqu'à Pont de Gennes (Commune de Montfort), et présente plusieurs zones de type I. L'inventaire la décrit ainsi : *"Vallée alluviale humide soumise à des inondations hivernales régulières jusqu'en 1983. Depuis, la rectification du lit de l'Huisne et les travaux d'assainissement limitent considérablement l'ampleur et la durée des inondations. Le développement important des ballastières a détruit des sites importants. Malgré tout, cette vallée présente encore un intérêt biologique certain car l'humidité printanière permet le développement de la végétation hydrophile et l'installation des oiseaux nicheurs caractéristiques de ces milieux"*.



le Pluvier doré, un oiseau migrateur observé dans la vallée de l'Huisne

Quelques espèces du Val d'Huisne protégées sur le plan national : Renoncule à feuille d'ophioglose, Tadorne de Belon, Balbuzard, Hibou des marais, Râle des genêts, Couleuvre d'esculape, Triton...

Souvenir de baignades

dans l'Huisne

Pendant les années quarante les jeunes du village se retrouvaient sur les rives très agréables de l'Huisne, derrière le moulin, pour se promener, se baigner, jouer au ballon avec l'accord très bienveillant du propriétaire du pré.

Une association s'est créée, l'Etoile Sportive, la natation étant la principale activité. Les volontaires ont creusé bénévolement et manuellement un petit bain pour les enfants. Devant l'affluence il a fallu améliorer le terrain, construire des cabanes en bois, puis en dur. Les pionniers avaient bien du mérite mais leur peine était récompensée ; tous les ans la fête de "la Baignade" prenait de l'ampleur. Pour le secteur, c'était une manifestation réputée, une réussite. Les attractions se multipliaient avec des ballets nautiques, l'école des plongeurs acrobatiques de Rouen... Des plongeoirs de 3 et 5 m ont du être installés. Une curiosité locale : plusieurs volontaires du pays traversaient la rivière sur un fil, assez facile car il n'y a que le premier pas qui coûte.

Puis ce fut le rugissement des hors-bord, les gerbes d'eau du ski nautique, des innovations pour la région, des fêtes de plus en plus importantes, une réputation faisant tâche d'huile. Toute une organisation était à prévoir, à orchestrer, la foule était fidèle et abonnée. Les acteurs travaillaient gratuitement ou presque, car

sportifs chevronnés, ils étaient heureux de notre ambiance, de notre méthode et ils étaient enchantés de participer au développement de notre association.

Et puis catastrophe, un jour de deuil - un arrêté - sûrement préfectoral a décrété que la rivière, notre rivière, était polluée par le progrès, la baignade, notre chère baignade interdite, tombée à l'eau au sens propre du terme...

Il nous reste des photos jaunies et des souvenirs nostalgiques d'une autre époque mais il nous reste aussi, en exemple, le souvenir réconfortant d'une bande de copains, actifs et dévoués.

La génération suivante continue dans le village car l'E.S.V. organise entre autre un rallye vélo parfaitement réussi. Venez plutôt en constater le succès, tous les ans, le jour de la fête des mères, petits et grands, tout le monde en selle, plus dynamiques et joyeux que jamais.

Bernard DORISON Maire de Villaines la Gonais



*Fête de la baignade,
Villaines La Gonais*

Ainsi Villaines voit se développer les activités sportives après-guerre, cependant il faut attendre 1955 pour que la baignade soit officialisée par l'Inspection départementale de la jeunesse et des sports. Cette dernière accorde d'ailleurs cette même année une subvention de 50 % pour aménager la baignade, le reste de la dépense étant couvert en totalité par la fête nautique annuelle. Suite à cela, la commune décide de demander au cantonnier de veiller au nettoyage du petit bain. Il existe à la même époque d'autres baignades dans l'Huisne, dont celle créée en 1936 à La Ferté-Bernard à l'initiative du maire Georges Desnos. Elles disparaissent officiellement les unes après les autres, celle de Villaines est délaissée au début des années 1960.

Remerciements

Nous tenons à remercier pour l'aide qu'ils nous ont apportée :

- à la rédaction de ce livret :

Yvette Brouard

Annick Ferrier

Ginette Rebrassé

Yvette et Jacques Boullanger

Bernard Dorison

- à la réalisation des animations :

Les municipalités et associations des 2 communes

L'Imprimerie Fertoise

La Mairie de La Ferté-Bernard

L'ensemble des intervenants

- nos partenaires financiers :

La Communauté Européenne

Le Ministère de la Culture

La Région Pays de La Loire

Le Conseil Général de la Sarthe

Photos et illustrations :

Archives Départementales de la Sarthe

DRAC Pays de Loire - Service de l'Inventaire

Monsieur Leroy

Madame Ginette Rebrassé

Madame Ruelle

Monsieur Esnault

Madame Yvette Boullanger

Madame Annick Ferrier

Perche Sarthois

1000 exemplaires septembre 2001



PUBLICITÉ ACTIVE 72 BOUËR LA FERTÉ-BERNARD 02 43 71 19 98

Programme de l'opération Monument du mois* St Martin-Villaines - sept/oct. 2001

SAMEDI 22 sept. 10 H 30 mairie de St Martin
OUVERTURE OFFICIELLE du Monument du Mois.
Parcours guidé et présentation de l'exposition réalisée
par les habitants. Sonnerie de trompes de chasse avec
"Les Echos de la Fontaine aux Liards".

14 H 00 (à partir de)

Découverte des deux villages, visite des églises et de
leurs abords, présentation des deux expositions,
animées par les habitants et les guides-conférenciers
du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois.
Liaison entre les deux villages par des navettes en
petit train.

DIMANCHE 23 14 H 30 salle des anciens - Villaines
BALADE CHAMPÊTRE : histoire des lieux (paysages,
habitat, toponymie), parcours de 4 km environ,
avec Yvette BROUARD et Bernard DORISON.

SAMEDI 29 14 H 30 mairie de St Martin
BALADE CHAMPÊTRE : histoire des lieux (paysages,
habitat, toponymie), avec les habitants et Sylvie
LEMERCIER, animatrice du patrimoine du Pays d'art
et d'histoire du Perche Sarthois.

20 H 30 église de St Martin

CONCERT avec le quatuor "Les Concertantes"
(Mozart, Haydn, Schubert, Strauss, Dvorák).

DIMANCHE 30 14 H 30 place de l'église - Villaines
BALADE sur la flore et l'ornithologie de la vallée de
l'Huisne, avec Janine RUELLE, animatrice nature pour
la SEPENES, suivie de la présentation d'une exposition
sur le bois et les arbres remarquables (salle des
anciens de Villaines).

SAMEDI 6 oct. 10 H à 18 H à St Martin
"DES SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE L'ART"
Exposition-démonstration de tournage sur bois avec
Patrick RANOU (à la mairie).

10 H à 18 H à Villaines

Exposition-démonstration d'ébénisterie avec Jean-
Claude MARCEL, ébéniste d'art (La Fosse, route de
Sceaux).

15 H 30 église de St Martin

CONFÉRENCE sur la restauration de tableaux par Alix
DUMIELLE, restauratrice d'œuvres d'art, suivie d'une
démonstration d'emballage d'œuvre d'art avec
M. RUDEAU, layeteur-emballeur.

20 H 30 bar-restaurant à Villaines

VEILLÉE : "Contes du pays d'ici" avec Didier
BARDOUX de la Compagnie "NBA Spectacles".

DIMANCHE 7 14 H 00 mairie de St Martin
RALLYE PATRIMOINE à bicyclette,
ouvert de 7 à 77ans (parcours de 6 km environ).

SAMEDI 13 9 H 30 mairie de St Martin
BALADE sur la flore et l'ornithologie, avec Laurent
NEUGE, animateur nature pour la SEPENES, suivie
de la présentation de l'exposition "au fil de l'Huisne"
(mairie de St Martin).

DIMANCHE 14 15 H 00 église de Villaines
CONCERT de clôture avec la chorale du Val d'Huisne.
L'après-midi se terminera par la remise des prix du
concours "artistes en liberté".

* toutes les manifestations sont financées par le Perche Sarthois
et donc gratuites pour les participants

RENSEIGNEMENTS :

Mairie de St Martin 02 43 93 57 84
Mairie de Villaines 02 43 93 53 78
Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois 02 43 93 23 58
Office de Tourisme de La Ferté-Bernard 02 43 71 21 21



Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois
BP. 22 - 72402 La Ferté-Bernard cedex